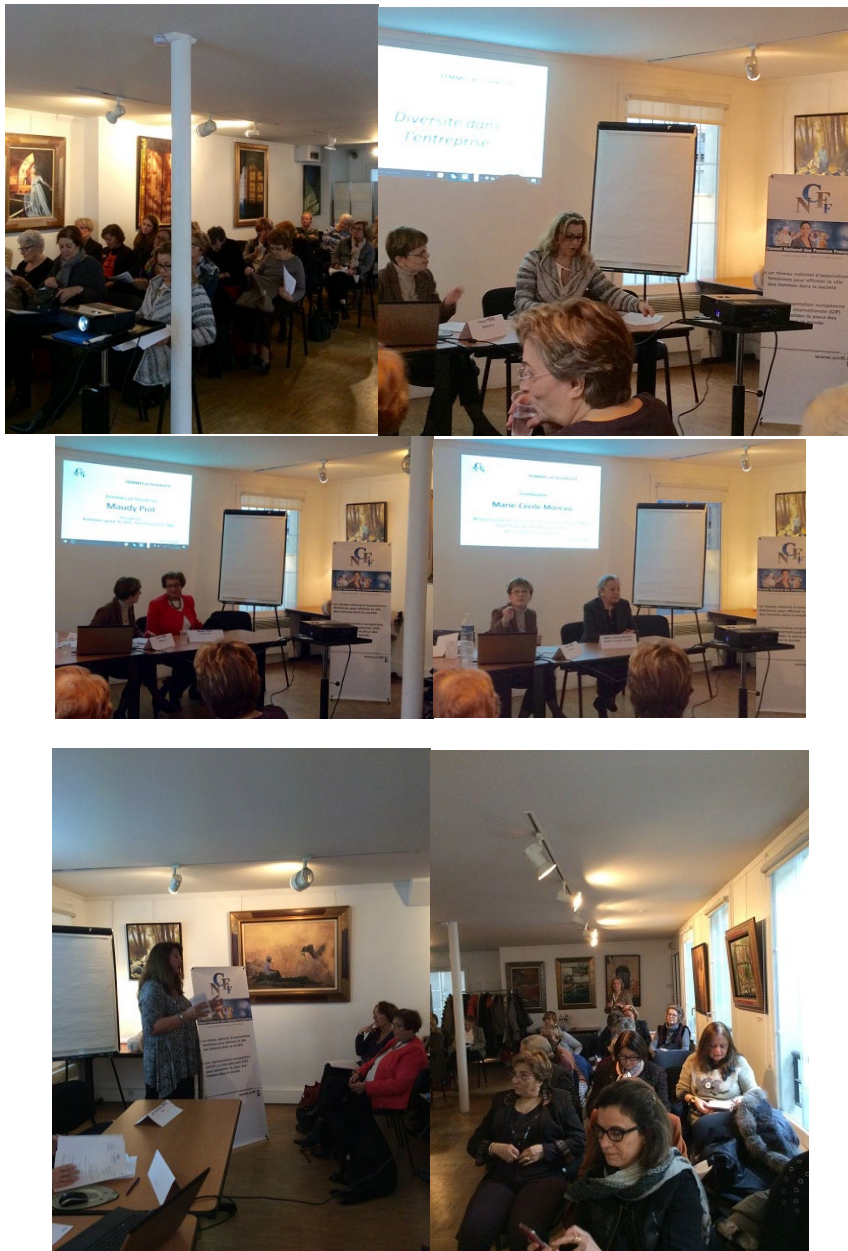


# Atelier « Femmes et diversité » - 7 décembre 2016 à Paris

*vendredi 16 décembre 2016*

Organisé par le CNFF avec le soutien de Mutex, cet atelier a exploré les différents aspects de la diversité : culturelle, sociale, physique, liée au genre ou à l'origine et analysé son expression dans la société ou dans l'entreprise. Malgré des textes fondateurs comme la déclaration universelle des diversités culturelles de l'Unesco qui date de 2001, ou la Charte de la diversité en entreprise proposée dès 2004, force est de constater que, dans tous les domaines accepter les différences comme une richesse et ne pas établir de hiérarchie entre elles, est un processus qui prend du temps, d'autant que l'on peut -presque à l'infini – élargir les critères d'identification des diversités. Comme souvent l'éducation, le dialogue, le partage sont les clés de l'acceptation des différences pour le plus grand profit de tous.

Un compte rendu de cet atelier et des propositions pour aller vers plus de diversités acceptées sera publié prochainement dans « les cahiers du CNFF ».



## Inquiétude du CNFF

*vendredi 16 décembre 2016*

Le CNFF s'inquiète d'une nouvelle attaque contre les droits des femmes en Pologne  
Le gouvernement polonais a annoncé son retrait de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique, plus connue sous le nom de « Convention d'Istanbul ». Pour rappel, cette convention est le premier instrument international juridiquement contraignant sur cette question. Après avoir tenté d'interdire totalement l'IVG en Pologne, c'est une nouvelle attaque contre les droits des femmes et contre l'État de droit. Nous condamnons fermement cette nouvelle provocation du gouvernement polonais et demandons à l'Union européenne de réagir.

---

## Contribution du CNFF

*vendredi 16 décembre 2016*

En répondant à la consultation citoyenne, le CNFF a contribué à l'évaluation de la loi sur l'égalité réelle entre les hommes et les femmes

Nous avons reçu de la part de Sébastien Denaja et Guy Geoffroy, députés rapporteurs sur la consultation citoyenne relative à l'égalité entre les femmes et les hommes, et de Dominique Raimbourg, député et Président de la Commission des lois, le courriel suivant :

*« La Commission des lois, en lien avec la Présidence de l'Assemblée nationale, a réalisé une consultation citoyenne du 4 au 17 octobre 2016 portant sur l'évaluation de la loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, à laquelle vous avez participé.*

*Cette consultation s'inscrit dans le cadre d'une démarche expérimentale d'ouverture de la procédure parlementaire aux citoyennes et citoyens. Depuis le début de la législature, plusieurs députés ont déjà fait des expérimentations de ce genre, mais celles-ci ont principalement concerné le travail d'élaboration de la loi. Or, l'évaluation des lois est une des préoccupations majeures des députés, à laquelle les citoyennes et citoyens pourraient également contribuer.*

*Dans ce cadre, un questionnaire d'évaluation de la loi, portant sur cinq grands thèmes de la loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, a été mis en ligne entre le 4 et le 17 octobre 2016. Près d'un millier de personnes ont répondu à cette consultation. Nous voulons ici vous remercier d'avoir pris part à ce travail.*

*À l'occasion de cette démarche expérimentale, nous avons voulu particulièrement veiller à la transparence des dispositifs mis en place et de l'analyse des résultats. Afin de vous garantir la bonne prise en compte de vos contributions, nous avons associé à notre démarche des personnalités extérieures compétentes sur les enjeux de renouveau démocratique et de démocratie participative – Loïc Blondiaux et le collectif Regards Citoyens, ainsi que sur les enjeux d'égalité femmes – hommes – Dominique Méda et Hélène Périvier. Ces personnalités qualifiées ont suivi les travaux de parlementaires : elles ont participé à l'élaboration du questionnaire, ainsi qu'au traitement des réponses et des contributions libres.*

*Les rapporteurs ont présenté le rapport final d'information sur la consultation citoyenne le jeudi 24 novembre. Vous pouvez retrouver la synthèse du rapport en cliquant [ICI](#)*

*ainsi que le rapport final en cliquant [ICI](#)*

*et les annexes e, cliquant [ICI](#)*

---

## Atelier

*mercredi 7 décembre 2016*

Le CNFF organise un atelier le 7 décembre 2017

Thème : Femmes et Diversité

---

## Retenez cette date ! le 7 Décembre Atelier « Femmes et diversité »

*mercredi 7 décembre 2016*

Avec le soutien de Mutex, le CNFF convie des spécialistes à s'exprimer sur les divers aspects de la diversité en entreprises

[Voir le programme et s'inscrire](#)

## Je pitche, tu pitches

*mercredi 16 novembre 2016*

Nous étions 35 associations à présenter le 9 Novembre au soir un projet en speed-dating dans le cadre du plan d'action et de mobilisation contre le sexisme lancé le 8 Septembre par Laurence Rossignol.

Manon de Raissac la responsable de la Commission « Jeunes » du CNFF, a brillamment pitché devant Laurence TUBIANA économiste et diplomate en charge du climat sur la COP 21, Yvette ROUDY ancienne Ministre du droit des femmes, et Salwa TOKO fondatrice du programme WI Filles.

Nathalie MERCIER, Directrice de la communication au Musée du Quai Branly a sélectionné notre dossier et doit nous aider à mettre en œuvre notre projet.



---

## LE CNFF en Région : la Franche Comté

*mardi 15 novembre 2016*

Lors de la dernière réunion de l'Assemblée Permanente des Présidentes d'Association et des Déléguées Régionales du 26 septembre 2016, Jacqueline Bourgeois a présenté un excellent rapport des activités en région.

[Consultez le rapport](#)

---

## Conférence Femmes 3000 et Wine et Business club

*mardi 18 octobre 2016*

Conférence en partenariat avec RICOH

Thème: « **Innovation, disruption, nouvelle méthodologie de travail...Quels sont les grands enjeux ?** »

Lieu : à Paris à l'hôtel Bristol



## Femmes engagées - femmes de terrain

*vendredi 7 octobre 2016*

L'atelier du 26 Septembre dernier - un des premiers à bénéficier du label « Sexisme : pas notre genre » - a connu un véritable succès avec plus de 70 participant(e)s.

Des intervenantes de choc, engagées, motivées et convaincantes nous ont fait partager leurs expériences et leur détermination pour arriver à une plus juste participation des femmes dans des domaines aussi divers que la représentation professionnelle, l'entreprise, le sport, l'agriculture, les sciences ou la culture.



---

## Encore Non à la GPA

*vendredi 7 octobre 2016*

Le CNFF analyse les décisions de la CEDH et remet un document à la Ministre Laurence ROSSIGNOL

Au vu de deux décisions rendues à Strasbourg par la CEDH le 21 juillet 2016, présentées par la presse sous des titres accrocheurs, tels que « La CEDH épingle encore la France » ou encore « Enfants nés par GPA : une nouvelle condamnation de la France »...Le CNFF qui a déjà fait connaître, à plusieurs reprises, son opposition à la GPA a remis lors d'un entretien au cabinet de la Ministre Laurence Rossignol un document qui analyse et relativise la portée juridique de ces décisions et qui rappelle les deux motifs principaux, tirés du droit et sur lesquels se fondent notre position : le respect de la dignité de la personne humaine et l'intérêt supérieur de l'enfant.

[Lire le document du CNFF](#)

---

## CIF / ICW

*vendredi 7 octobre 2016*

Réunion du Board du CIF /ICW Conseil International des Femmes à Taïwan du 14 au 17 Novembre

Martine Marandel Présidente du Cnff et quelques membres du Comité participeront à la réunion du Board du CIF /ICW Conseil International des Femmes à Taïwan du 14 au 17 Novembre 2016

---

## Lancement du plan d'actions et de mobilisation contre le sexisme

*jeudi 15 septembre 2016*

Le 8 Septembre au Palais de la femme, Martine Marandel – Joly et plusieurs membres du bureau ont assisté au lancement.

D'autre part, le CNFF signé la lettre d'engagement et de soutien et présenté à la labellisation l'atelier « Femmes engagées – femmes de terrain »

[En savoir plus](#)

**SEXISME**  
PAS NOTRE GENRE!

PLAN D' ACTIONS ET DE MOBILISATION  
CONTRE LE SEXISME

DU 8 SEPTEMBRE 2016 AU 8 MARS 2017

---

## Réception d'une délégation de femmes Québécoise

*jeudi 21 juillet 2016*

par Claudie Bougon-Guibert, Vice- Présidente du CNFF le 21 Juin à Paris

**Femmes Alpha** a pour objet de créer des ponts entre les réseaux de femmes leaders actives dans le numérique et de mettre en lumière quelques femmes entrepreneures françaises qui se démarquent actuellement dans la francophonie. La délégation est ensuite allée à Nantes où elle a rencontré des femmes du réseau EAF.

---

## CNFF et Féminicide

*vendredi 1 juillet 2016*

**Le CNFF rappelle sa position en faveur du Féminicide** et vous invite à consulter l'avis de la Commission nationale des droits de l'homme (CNCDH)

[Plus d'informations](#)

---

## 3èmes Trophées de l'Entrepreneuriat au Féminin EAF

*jeudi 2 juin 2016*

La cérémonie de remise des 3èmes trophées a eu lieu au Conseil Economique Social et Environnemental le 19 Mai dernier.

Placés sous le signe de l'export et émaillés de success stories très motivantes pour inciter les entreprises même de petite taille à se lancer à l'international, la cérémonie de remise des 3èmes trophées a eu lieu au Conseil Economique Social et Environnemental le 19 Mai dernier.

**24 femmes** ayant créé, repris ou développé une entreprise ont été distinguées et **8 d'entre elles** ont reçu le fameux trophée EAF.

**Le CNFF**, partenaire dès l'origine de cette initiative, a remis à **Nadia SKANDRANI** créatrice d'un système innovant pour le transport et la conservation de greffons cornéens le **trophée « coup de pouce »** pour lequel Frédérique Cauzac (fabriquer son papier) et Karine Goldberg (céramiste) avaient été aussi sélectionnées.

PAPIER AFFRANCHI & INSPIRE

Nadia SKANDRANI

TISSUS AEGIS





---

## Violences et harcèlements à caractère sexuel

*mercredi 1 juin 2016*

Le CNFF s'associe aux demandes faites par la plupart des organisations féminines et des parlementaires.

Le CNFF s'associe aux demandes faites par la plupart des organisations féminines et des parlementaires réclamant une plus grande fermeté à l'encontre des auteurs ce qui se traduit par une demande d'inversion de la charge de la preuve, d'un allongement du délai de prescription et d'une responsabilité accrue des employeurs et des CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) dans la détection et la prévention de ces violences sur les lieux de travail

[Pour en savoir plus](#)

---

## Le divorce sans juge : attention danger !

*mercredi 1 juin 2016*

Le divorce a toujours été - et reste - un sujet sensible pour les femmes.

Régulièrement des réformes sont annoncées, puis retirées, puis reprises, au gré des alternances politiques. Les domaines visés sont parfois les causes du divorce, ou parfois la procédure du divorce, ou parfois les conséquences du divorce ou parfois plusieurs domaines à la fois.

Le CNFF a dû déjà intervenir sur ces sujets, à plusieurs reprises, et il l'a fait, dans le respect de ses Statuts " en considération des droits et des devoirs des femmes dans la société et dans la famille" (art 1er).

En 2003, par exemple, une réforme alors envisagée, devait porter sur les causes du divorce. Le CNFF, après examen, s'est opposé par écrit, à la suppression du divorce pour faute (in La Lettre du CNFF, juin 2003). Fort heureusement, la loi n'est pas intervenue.

En 2008, la modification, cette fois, allait porter, non plus sur les causes du divorce, mais sur la procédure du divorce. Le " divorce sans juge " était déjà envisagé, comme il le redevient, aujourd'hui : le notaire, quand ce ne serait pas le greffier, allait remplacer le juge! Le CNFF, de nouveau après examen, s'est opposé par écrit, à un dessaisissement du juge (in La Lettre du CNFF, 2008). La loi, ici encore, n'est fort heureusement pas intervenue. Voilà qu'aujourd'hui, le "divorce sans juge" est, de nouveau, envisagé. La Chancellerie croit, désormais, pouvoir aboutir en ce sens pour le divorce avec consentement mutuel.

Le CNFF considère, et le soutient ici, qu'une telle modification, serait un comble ! Elle a, déjà, échoué, en 2008 et rien n'a changé, depuis.

Faut-il rappeler que le mariage n'est pas un contrat comme un autre et que, dès lors, sa dissolution par le divorce, mérite d'être, non pas seulement constatée, mais prononcée par un juge.

Faut-il rappeler, en outre, que le statut et les attributions d'un juge et d'un notaire, voire d'un greffier, sont toutes éminemment respectables, mais aussi distinctes les unes des autres, pour parvenir à l'organisation cohérente de notre système juridique et judiciaire.

Faut-il rappeler, enfin, que l'expérience humaine et judiciaire enseignent, suffisamment qu'il n'existe pas de divorce heureux. Aussi longtemps que dans un couple, l'égalité entre les époux, dans tous les domaines, ne sera pas une donnée sociologiquement constatée et durable, il appartiendra aux instances politiques de faire en sorte que soient respectés les droits du plus défavorisé, lequel sera le plus souvent la femme.

La France qui a ratifié, le 4 juillet 2014, la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes, y compris les violences domestiques, sait donc à quoi s'en tenir, et ne doit pas se contredire, en installant, dans les faits, une "banalisation" du divorce, de surcroît en dissimulant sous un motif de modernisation de la justice, un mépris de ses engagements en faveur des femmes. La réalité n'étant pas, plutôt, que la France ne se donnerait plus les moyens, y compris économiques, pour faire face à ses obligations.

**Marie-Cécile Moreau, Past Présidente de l'Association Française des Femmes de Carrières Juridiques AFCJ et Membre du Comité du CNFF**

---

## Remise des Trophées EAF de l'entrepreneuriat au féminin et du trophée « coup de pouce » par le CNFF

*jeudi 19 mai 2016*

---

## Adoption définitive de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et accompagner les personnes prostituées

*mercredi 20 avril 2016*

Le CNFF, qui s'est largement investi au sein du collectif Abolition 2000, se félicite de l'adoption définitive de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et accompagner les personnes prostituées et salue cette avancée historique pour lutter contre les violences faites aux femmes.

---

## CSW 2016

*mercredi 20 avril 2016*

Notre Présidente Martine Marandel, a participé à la 60e réunion de la Commission de la condition des femmes des Nations-Unies (CSW - Commission on the Status of Women), à New-York du 14 au 16 mars.

Parmi les principaux thèmes de cette CSW, figuraient la lutte contre **les violences faites aux femmes et l'autonomisation des femmes en lien avec le développement durable**. La Ministre des droits des Femmes Laurence Rossignol a prononcé un discours très fort, rappelant les nombreuses menaces et les reculs affectant les Droits des femmes dans le monde ainsi que **les violences multiples qu'imposent aux femmes les régimes les plus conservateurs et mouvements extrémistes**, entravant la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans nombre de pays et zones de conflits.

Elle y soulignait l'engagement de la France en faveur de l'universalité des Droits humains et de l'égalité des sexes, plaidant notamment en faveur de la levée de l'interdiction de l'avortement. Elle a par ailleurs affirmé le principe de **tolérance zéro de la France face aux violences et à l'exploitation sexuelles imposées aux femmes et filles par les groupes terroristes**, dénonçant en particulier le féminicide à l'encontre des femmes yézidiennes, dont a témoigné Nadia Murad, victime de Daech.

**Dès son retour, Martine Marandel a souhaité que le CNFF s'engage fortement dans des actions de sensibilisation et de mobilisation des politiques sur ces gravissimes sujets.**

---

# Egalité Femmes/Hommes : quel engagement associatif ? Du dire au faire..."

mercredi 20 avril 2016

Vendredi 25 mars, 9h en présence de Laurence Rossignol, Ministre des Droits des femmes. Le Mouvement associatif et le CNL-CAFF, coordination des associations féminines et féministes, dont le CNFF est membre fondateur, organisaient une matinée d'échanges autour de ces thématiques, à la Maison de l'Europe, 35-37 rue des Francs-Bourgeois, Paris 4ème.

La matinée a été clôturée par Madame Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

Pour en savoir plus : [le programme](#)

---

## 6 Avril : Assemblée permanente des Présidentes d'Associations et Assemblée générale du CNFF

mercredi 20 avril 2016

Les présidentes d'associations et les déléguées régionales du CNFF ont exposé leurs actions et leur programme pour 2016.

### **Soroptimist de Franche-Comté**

Jacqueline Bourgeois a fait personnellement de très nombreuses interventions dans les manifestations féminines de sa région tant au titre de Soroptimist que du CNFF de l'UEF et de l'AFFDU. Pour 2016 les Soroptimistes reconduisent l'action d'Entrepreneuriat au Féminin notamment en accordant des bourses ; elles auront une action de lutte contre l'illettrisme avec une dictée. La délégation participera aux actions de l'AFFDU, du ROTARY et de beaucoup d'autres actions faites en faveur des femmes en Franche-Comté autour de pièces de théâtre, de rencontres-carrefours, de rencontres sportives ou de colloques. Ces actions sont si nombreuses et variées qu'il était impossible de les citer toutes mais l'omniprésence de Jacqueline sur le terrain est tout à fait impressionnante.

### **Soroptimist d'Angoulême**

Marie Claude Bertrand présente deux actions sur les violences :

- Film Big Eyes présenté dans de nombreuses villes du Poitou Charente ; les bénéficiaires ont été remis immédiatement à des centres d'accueil de femmes victimes de violences pour l'aménagement d'appartements : (décoration, achats de lits, jouets.....) en lien avec un foyer d'Angoulême très mal équipé.
- Conférence par l'auteur d'un livre sur le marathon : parallèle entre la course à l'Elysée et un marathon .Les droits d'auteur allant à Emmaüs, les Sorop ont rencontré les femmes d'Emmaüs, et leurs ont offert, suivant leur souhait une journée de détente à l'extérieur avec les bénéficiaires de la conférence.
- 8 mars : salon: Talents de Femmes (inauguré par la Ministre) ; elles exposent leurs œuvres pendant un week end et les bénéficiaires vont aux Femmes créatrices d'entreprises en partenariat avec Entreprendre au Féminin de la région. Sorop sélectionne les dossiers et donne des aides financières.
- Objectif 2016 : continuer à pousser les femmes dans les carrières scientifiques ou techniques qu'elles n'osent souvent pas aborder alors qu'elles en sont capables, par des aides financières, des concours .....

### **AFCJ -Association des Femmes de Carrières Juridiques**

Marie-Cécile Moreau pour (par délégation de la présidente empêchée) rappelle que l'association a été créée en 1953 par deux avocates de Paris en vue d'échanger entre consœurs dans un souci de venir en aide aux femmes et aux familles. Tous les membres doivent être diplômées en droit et exercer une profession juridique ou judiciaire. Elles étudient les lois et la jurisprudence afin d'exercer une veille sur la situation des femmes. Elles contribuent aux petits pas vers l'égalité hommes-femmes. Certaines sont entrées à l'Observatoire de la parité. En 2015 elles ont organisé des débats et conférences sur la GPA. En 2016 une femme est co bâtonnier à Paris en binôme. Elles souhaitent modifier leurs statuts afin d'accueillir des femmes non françaises.

### **Femmes Avenir**

Françoise Casano rappelle que l'objectif de l'association est de pousser les femmes en politique et qu'elle a des délégations dans quasiment toute la France. En 2015 elles ont organisé un dîner à Paris avec des femmes russes sur le statut des femmes en Russie dans l'armée, carrière très prisée car exclusivement honorifique et permettant de se marier. Elles ont organisé des conférences dans toutes les régions sur les problèmes des femmes et notamment sur la lutte contre le système prostitutionnel.

Sur la prostitution : elles ont une responsable de la question qui travaille avec le ministère de la justice : elles participent à l'aide au logement indispensable pour en sortir, sachant que certaines femmes souhaitent y rester.



### **L'AFFDU- Association Française des femmes diplômées d'Université**

Marguerite Cocude précise qu'en novembre 2015 l'association nationale a organisé le salon du livre de femmes à la mairie du 6ème arrondissement. Elle est très impliquée dans le concours national des « olympes de la parole » dont le prix a été remis au ministère de l'éducation nationale ; le thème en était « liberté, égalité fraternité et mixité ». Reconduit en 2016 avec succès grandissant. En 2016 elle continue à attribuer des bourses.

Rencontre avec la présidente de Nouméa avec exposition et conférence, participation avec Femme d'outres mers à la mairie du 6ème. Elles ont un prix culture et entreprise destiné aux créatrices. Elles réunissent les boursières chaque année. Elles ont présenté lors de leur AG à Paris un spectacle « les femmes de génie sont-elles rares ? ». Elles modernisent leur statut de 1920 pour les adapter au numérique.

### **Zonta international**

Nicole Herb rappelle que le Zonta s'intéresse par de nombreuses manifestations à l'éducation, à la lutte contre les violences et la prostitution, travaillant sur ce thème avec le Mouvement du Nid ; dans la lutte contre l'illettrisme elles agissent avec d'autres clubs service. Il offre des bourses de très haut niveau à des femmes scientifiques très diplômées dans l'aéronautique notamment. Leur prochaine convention internationale aura lieu à Paris au mois de juillet ; événement exceptionnel qui mobilise tous les clubs.

Nouvelle édition de la bourse performance au profit de femmes embrassant des carrières où elles sont peu nombreuses. Partenariat comme d'autres clubs services aux actions de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

Concours « Ecrire pour être libre ».

### **AFFM- Association Française des Femmes Médecins**

Marie Dominique Ghnassia, devenue trésorière, a fait parvenir un texte présenté par Claudie Bougon Guibert.

Elle fait état de problèmes importants en Bretagne et d'une section particulièrement dynamique en grand est. Le colloque de 2015 avait pour thème le rajeunissement facial et la reconstruction mammaire. Grande cause de l'année : le vieillissement.

Le Dr Cécile Ranson démissionne de la présidence et le Dr Françoise Violette devient Présidente par intérim jusqu'à 2017.

### **UEF- Union Européenne Féminine**

Christiane Tricot fait état de nombreuses actions. L'association est particulièrement attentive aux problèmes des migrants : disparition d'enfants et surtout de filles, problème dont aucun gouvernement ne se préoccupe nulle part. Elle a également une action envers les femmes victimes de violences soulignant la régression des actions en leur faveur. Elle note l'efficacité de notre ministre Laurence Rossignol. Le colloque que de novembre 2016 aura lieu au Sénat et aura pour thème « éducation, culture, religion : apprendre à lire ensemble ».

### **Association les Femmes Actives et Foyers**

Brigitte Polonovski représente la Présidente. L'assemblée générale de 2017 aura lieu à Paris. Les travaux de l'année 2016 sont consacrés à la préparation de cette assemblée générale.

Pour la CSW et la fondation Scelles, elle souligne une réelle avancée à l'ONU grâce aux négociations sur les droits sexuels et reproductifs mais leur efficacité dépend de leur intégration dans les lois nationales. Elle annonce un rapport détaillé du travail du CSW. Les ONG siégeant à l'ONU sont majoritairement issues de pays conservateurs peu ouverts aux associations féminines. Le problème des esclaves sexuelles dans les camps de réfugiés a quand même été abordé. Autonomisation : les états doivent promouvoir les responsabilités et demander des comptes pour veiller au respect des droits humains dans le secteur privé, ce qui est une première extrêmement importante.

• lors de l'assemblée générale, Geneviève Bel pour l'Entrepreneuriat au Féminin a souligné l'ouverture internationale des troisièmes Trophées et salué l'engagement des associations pour lui adresser des dossiers de candidature. La remise des trophées aura lieu le 19 Mai à Paris au CESE et le CNFF remettra le prix « coup de pouce » à une jeune entrepreneuse.

Devant une nombreuse assistance Antoine Sfeir, Président de l'ILERI et fondateur des cahiers de l'orient a fait une remarquable intervention sur le thème : femmes et Islam. Erudit mais pédagogue, Antoine Sfeir a su faire partager son immense savoir en rappelant les bases de l'enseignement du Coran à travers l'histoire ainsi que ses dérives actuelles.



# Assemblée Générale du CNFF et réunion des Présidentes d'Associations

*mercredi 6 avril 2016*

---

## Arrivée du Rallye Aïcha des gazelles

*samedi 2 avril 2016*

---

## Lancement des Trophées 2016 de l'Entrepreneuriat au Féminin

*mercredi 24 février 2016*

En partenariat avec le réseau national EAF, le CNFF encourage les femmes à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale et remettra le prix « coup de pouce » à un projet de création particulièrement novateur.

[Télécharger le règlement des Trophées](#)

[Télécharger le dossier de candidature](#)

---

## ONU Femmes

*mardi 23 février 2016*

Vendredi 13 Février, à peine nommée la nouvelle Ministre, Laurence Rossignol, a tenu à réunir les associations qui participeront à la 60ème session de la Commission de la condition de la Femme CSW qui aura lieu au siège des Nations Unies à New York du 14 au 24 mars 2016.

Martine Marandel Joly, Présidente du CNFF qui fera partie de la délégation Française, a apprécié le discours de la Ministre qui a défendu et expliqué l'intitulé de son ministère et réaffirmé son engagement sans faille auprès des femmes.

---

## Premières Assises pour l'Abolition universelle de la maternité de substitution -GPA

*dimanche 21 février 2016*

Organisées par le Collectif pour le respect de la personne (CORP) et en présence de personnalités parmi lesquelles la philosophe Sylviane Agacinski et le gynécologue René Frydman, elles se sont tenues le 2 Février dernier au Sénat.

**Le CNFF, qui, ce même jour, avait publié un communiqué réaffirmant son opposition totale à la GPA, était présent à cette manifestation, au terme de laquelle il a signé la Charte pour l'abolition universelle de la GPA.**

Nous apportons ainsi la preuve que ce problème « transcende » les partis politiques pour ne s'attacher qu'à la défense de la dignité de la personne humaine, celle des femmes en particulier, et au respect des droits de l'enfant. Pour les organisateurs des Assises, et pour Sylviane Agacinski en particulier, « faire de la grossesse un service rémunéré, c'est un asservissement inédit et la plus incroyable violence faite aux femmes dans le monde depuis la fin de l'esclavage. Aujourd'hui, il faut être dans l'action et arriver à des accords internationaux. »

C'est ainsi qu'ont été dénoncés l'attitude de la Conférence de La Haye, une institution intergouvernementale qui irait dans le sens d'une légalisation rampante ; ou encore celle de la Cour Internationale des Droits de l'Homme, laquelle considère que « les pays sont libres de faire ce qu'ils veulent et qu'on doit fermer les yeux sur les GPA faites à l'étranger ». Et que dire du Conseil de l'Europe qui préparerait un rapport favorable à un encadrement de la GPA... !!

L'espoir réside maintenant dans une résolution du Parlement Européen pour condamner le recours à la GPA.

Pour consulter le communiqué du CNFF : [cliquez ici](#)

---

## Vers de nouvelles formes de proxénétisme ?

*samedi 20 février 2016*

Au travers de Sugardaddy.fr, cette plateforme qui facilite les rencontres entre des sugardaddy et des sugardbabies soupçonnée de favoriser des relations, moyennant finances, entre messieurs compatissants et étudiantes désargentées, l'actualité a mis en lumière ce qui pourrait être du cyberproxénétisme.

C'est en tout cas ce qu'estime l'association "Action contre le proxénétisme" qui a porté l'affaire devant le tribunal de Grande Instance de Paris. Sans préjuger des résultats de l'enquête qui a été confiée à l'office central pour la répression de la traite des êtres humains de la police judiciaire, **le CNFF, demande que les nouveaux dispositifs antiprostitutionnels récemment adoptés s'adaptent à toutes les formes de proxénétisme y compris ceux qui utilisent internet ou les réseaux sociaux .**

---

## Le CNFF partenaire du rallye Aïcha des Gazelles du Maroc

*vendredi 19 février 2016*

Nous avons choisi de soutenir et de nouer un partenariat avec ce Rallye-Raid hors-piste 100% féminin

Nous avons choisi de soutenir et de nouer un partenariat avec ce Rallye-Raid hors-piste 100% féminin

- parce qu'il développe une autre vision de la compétition automobile : pas de vitesse, pas de GPS mais une navigation à l'ancienne, le parcours doit être effectué en un minimum de kilomètres et non en un minimum de temps
- parce qu'il respecte l'environnement, le Rallye Aïcha des Gazelles est le seul Rallye Raid au Monde à être certifié ISO 14001
- parce qu'il promeut entre les équipages les valeurs de partage de solidarité et de tolérance
- parce que le rallye a du cœur : l'association « Cœur de gazelles » accompagne le rallye pendant et après la compétition pour apporter aux populations traversées une aide médicale, éducative, sociale etc...

Parce qu'enfin il donne une image extrêmement positive du sport au féminin et promeut des valeurs auxquelles nous sommes très attachées

Pour en savoir plus CLIC : [www.rallyeaichadesgazelles.com](http://www.rallyeaichadesgazelles.com) et [www.coeurdegazelles.org](http://www.coeurdegazelles.org)

---

## Le CNFF condamne les agressions et violences qui se sont produites la nuit du nouvel an

*samedi 2 janvier 2016*

La vague d'agressions et de violences de nature sexuelles qui se sont produites la nuit du nouvel an dans plusieurs villes européennes ont concerné plusieurs centaines de femmes et leurs auteurs doivent être retrouvés, poursuivis et condamnés.

La vague d'agressions et de violences de nature sexuelles qui se sont produites la nuit du nouvel an dans plusieurs villes allemandes ainsi qu'à Helsinki en Finlande et à Zurich en Suisse ont concerné plusieurs centaines de femmes et leurs auteurs quelles que soient leur origine, leur religion, leur nationalité doivent être retrouvés, poursuivis et condamnés.

Rien ne peut expliquer ni justifier de tels agissements

Mais ces événements ont aussi posé de façon plus large la question de la place de la femme dans l'espace public ... Pour le CNFF, les droits des femmes et leur liberté de circuler, de travailler, de s'amuser ... sont des droits fondamentaux qui ne sauraient être limités, amoindris ou remis en cause par aucune autorité qu'elle soit politique ou religieuse.